

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE  
ELECTIVE ET ORDINAIRE  
DU 26 JANVIER 2013**

Réunie Au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

1 avenue Pierre de Coubertin – 75013 PARIS

**Etaient présents :**

**LIGUES**

<b>ALSACE</b>	LAUFFENBURGER P.
	ROEHRIG B.
<b>AQUITAINE</b>	ORTEGA R.
	OLIVIE J.
<b>AUVERGNE</b>	BUI XUAN Y.
<b>BOURGOGNE</b>	RAVASSAUD R.
<b>BRETAGNE</b>	KERVADEC M.
	GAUTIER G.
<b>CHAMPAGNE ARDENNES</b>	BOUZRAR M.
<b>CORSE</b>	FERACCI J.M.
<b>COTE D AZUR</b>	PUVELAND H.
	LAVORATO J.P.
<b>DAUPHINE SAVOIE</b>	FORESTIER C.
	CAPELLI C.
<b>ESSONNE</b>	DALLERAC F.
	LAGAUCHE H.
<b>FLANDRE ARTOIS</b>	HERNANDEZ J.
	KHEZAMI M.
<b>FRANCHE COMTE</b>	BOBILLIER J.P.
<b>GUADELOUPE</b>	JENASTE Y.
<b>GUYANE</b>	CEBRET F.
<b>HAUTS DE SEINE</b>	COLLIER C.
	MEZAHAM Y.
<b>LANGUEDOC ROUSSILLON</b>	BUI M.
	ROS T.
<b>LIMOUSIN</b>	DEMAISON D.
<b>LORRAINE</b>	HAAS J.L.
	VOIRIN J.M.
<b>LYONNAIS</b>	CIPRIOTIS M.
	LACOSTE M.
<b>MARTINIQUE</b>	BELFIT G.
<b>MIDI PYRENEES</b>	DEL BLANCO A.
	DOMAT J. L.
<b>NORMANDIE</b>	ALVES PIRES A.
	DIGNOIRE P.
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>	PANNE C.
<b>PARIS</b>	PACCOUD R.
	BOULET P.

<b>PAYS DE LOIRE</b>	RECHDAOUI A. GAUBARD M.
<b>PICARDIE</b>	DHERBECOURT P.
<b>POITOU CHARENTES</b>	BRUNEAU R.
<b>PROVENCE</b>	BENSALAH A. PETTINELLA D.
<b>REUNION</b>	PEPIN A.
<b>SEINE ET MARNE</b>	SEGUI F. CLAUSE C.
<b>SEINE ST DENIS</b>	HAI P. LEPRINCE P.
<b>T.B.O</b>	AUCLERT A. BOUCHAIB P.
<b>VAL D OISE</b>	DESCHAMPS J.G. MOREL J.
<b>VAL DE MARNE</b>	MANIEY G. LEPAON P.
<b>YVELINES</b>	PONTABRI P. GRANET J.L.

## DEPARTEMENTS

<b>AIN</b>	LEONELLI M.
<b>ALLIER</b>	DULIGNER R.
<b>ALPES DE HAUTE PROVENCE</b>	PAOLETTI F.
<b>ALPES (HAUTES)</b>	NAGEL B,
<b>ARDENNES</b>	DEHAS H.
<b>ARIEGE</b>	CADENAT J.L.
<b>AUBE</b>	CORDIER V.
<b>AUDE</b>	TRIAIY J.M.
<b>AVEYRON</b>	ALBOUY B.
<b>BOUCHES DU RHONE</b>	DE RANIERI D.
<b>CALVADOS</b>	BENAZZI K.
<b>CHARENTE</b>	GUEDJALI J.M.
<b>CHARENTE MARITIME</b>	GEORGEON A.
<b>CHER</b>	AUDIN D.
<b>COTE D OR</b>	PICARD F.
<b>COTES D'ARMOR</b>	BOUTIER M.
<b>DORDOGNE</b>	CERDAGNE J.P.
<b>EURE</b>	THILLIEZ P.

<b>EURE ET LOIR</b>	<b>BEAUJEAN R.</b>
<b>FINISTERE</b>	<b>LE MEUR D.</b>
<b>GARD</b>	<b>GRAF W.</b>
<b>GARONNE (HAUTE)</b>	<b>COUSINIE T.</b>
	<b>BENSADALLAH A.</b>
<b>GERS</b>	<b>LEZE P.</b>
<b>GIRONDE</b>	<b>CHAMARD.</b>
	<b>LESCALIER J.C.</b>
<b>HERAULT</b>	<b>GROSSO J.</b>
<b>ILLE ET VILAINE</b>	<b>GAUTIER C.</b>
<b>INDRE</b>	<b>CLAUDE T.</b>
<b>INDRE ET LOIRE</b>	<b>CHEREAU F.</b>
<b>ISERE</b>	<b>LE PAILLEUR L.</b>
	<b>MONIN-VEYRETTE R.</b>
<b>JURA</b>	<b>PETITJEAN R.</b>
<b>LANDES</b>	<b>SOLER C.</b>
<b>LOIR ET CHER</b>	<b>MARMION C.</b>
<b>LOIRE</b>	<b>BILICKI B.</b>
<b>LOIRE (HAUTE)</b>	<b>LECLAIR A.</b>
<b>LOIRE ATLANTIQUE</b>	<b>CHEVALIER M.</b>
	<b>VIGNERON J. P.</b>
<b>LOIRET</b>	<b>DIQUELOU A.</b>
<b>LOT</b>	<b>DELPEYROUX P.</b>
<b>LOT ET GARONNE</b>	<b>CESARO F.</b>
<b>MAINE ET LOIRE</b>	<b>LEGER D.</b>
<b>MARNE</b>	<b>BOBLIQUE J. M.</b>
<b>MARNE (HAUTE)</b>	<b>LOURDET B.</b>
<b>MAYENNE</b>	<b>MAUNIT X.</b>
<b>MEURTHE ET MOSELLE</b>	<b>LI VOLSI S.</b>
<b>MEUSE</b>	<b>NICOLLE R.</b>
<b>MORBIHAN</b>	<b>CALVEZ LEFEBVRE E.</b>
<b>MOSELLE</b>	<b>DIDIER J.</b>
<b>NIEVRE</b>	<b>DUCROT R.</b>
<b>NORD</b>	<b>LOPEZ M.</b>
	<b>LEGRAND J.C.</b>
<b>OISE</b>	<b>ABOUBEKER A.</b>
<b>ORNE</b>	<b>MAUGOURD M.</b>
<b>PAS DE CALAIS</b>	<b>MENANT R.</b>
<b>PUY DE DOME</b>	<b>BRECHARD VERGES E.</b>
<b>PYRENEES ATLANTIQUES</b>	<b>COMET I.</b>
<b>PYRENEES (HAUTES)</b>	<b>LAMARQUE Y.</b>
<b>PYRENEES ORIENTALES</b>	<b>RUBIO J.L.</b>
<b>RHIN (BAS)</b>	<b>BANGRATZ G.</b>

<b>RHIN (HAUT)</b>	IHLE G.
	BAUMANN Y.
	MUTLU B.
<b>RHONE</b>	MENARD P.
	BARBA M.
<b>SAONE (HAUTE)</b>	HAVEZ J.L.
<b>SAONE ET LOIRE</b>	DELAYE D.
<b>SARTHE</b>	MOREAU D.
<b>SAVOIE</b>	BRAILLON D.
<b>SAVOIE (HAUTE)</b>	VOUTAY J.M.
<b>DEUX SEVRES</b>	BILLAUD P.
<b>SOMME</b>	DELORGE B.
<b>TARN</b>	CAUQUIL J.P.
<b>TARN ET GARONNE</b>	BOSREDON G.
<b>VAR</b>	HELLEC C.
	ROSADINI P.
<b>VAUCLUSE</b>	BOULESNANE A.
<b>VENDEE</b>	MOREAU C.
<b>VIENNE</b>	MAILLOU P.
<b>VOSGES</b>	KOEPFERT D.
<b>YONNE</b>	VENET G.
<b>BELFORT (TERRITOIRE)</b>	SIBRE M.

140 représentants sont présents et représentent 215 574 voix à l'Assemblée Générale Elective.

Le Président, Monsieur Francis DIDIER, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h00, en souhaitant la bienvenue aux représentants élus des Ligues et des Comités Départementaux.

Monsieur Alcino ALVES PIRES, Secrétaire Général, ouvre l'ordre du jour.

## 1

# Allocution d'ouverture du Président

---

Le Président, Monsieur Francis DIDIER présente ses meilleurs vœux. Il évoque le succès des Championnats du monde, remerciant les clubs et les ligues. Lors de ces Championnats, deux observateurs du CIO étaient présents. Les 17, 18 et 19 décembre, le Président de la FFKDA et le Président de la Fédération internationale, Monsieur ESPINOS, se sont rendus à Lausanne, accompagnés du Secrétaire général Georges YEROLIMPOS et de deux athlètes (Davide BENETELLO et Tessy SCHOLTES). Sept sports étaient inscrits sur la « short list », la présentation du karaté a duré quinze minutes de plus que pour les autres disciplines. Le Président a un sentiment optimiste quant à la sélection de la discipline.

L'échéance suivante est le 15 février, lorsque le comité exécutif annoncera le sport (ou les sports) sortant du programme olympique.

Une autre échéance, au mois de mai à Saint Petersburg, le programme sera présenté directement devant l'exécutif, qui donnera son avis sur l'entrée d'une nouvelle discipline au programme des JO.

Enfin en septembre, à Rio de Janeiro, l'assemblée générale du CIO (117 membres) va voter pour l'intégration d'un sport sur proposition de l'exécutif.

Le vote est à la majorité simple et non plus à la majorité des deux tiers. Cela donne plus d'importance à l'exécutif. Le Président espère vivement que le karaté soit intégré au programme olympique.

# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

## 2

### Présentation des candidats

---

Le Secrétaire général, Monsieur ALVES PIRES explique le processus et les modalités de vote. Les statuts de la FFKDA prévoient que le comité directeur est composé de 32 membres. Sur ces 32 postes, 2 sont réservés aux arts martiaux vietnamiens. Il y a également un poste réservé pour le médecin fédéral. Le Président sera élu sur proposition du comité directeur, dans un second temps.

Chaque enveloppe est identifiée avec des codes barres, éventuellement nécessaires en cas de second tour. Le bulletin de vote est anonyme. Maxime DELHOMME, Président de la commission électorale est en charge du bon processus du vote.

La présentation des candidats commence, chacun pouvant ajouter quelques mots.

Liste des candidats :

Alcino	ALVES PIRES
Catherine	BELRHITI
Abdelkader	BENSALAH
Jean-Paul	BOBILLIER
Jean-Christophe	BORREL – Absent
Philippe	BOULET
Maryvonne	BOUZRAR
Michel	BUI VIET LINH
Yves	BUI – XUAN
Alix	CARO ALIX
Franck	CHEREAU
Michel	CHEVALIER
Michel	CIPRIOTIS
Thierry	COUSINIE
Jean-Claude	CRUET
Francis	DALLERAC
Didier	DEMAISON
Denis	DE MARINIS
Jean-Guy	DESCHAMPS

Philippe	DHERBECOURT
Francis	DIDIER
Jean-Luc	DOMAT
Gamra	DUMONT
Jean-Michel	FERACCI
Christian	FORESTIER
Alain	GEORGEON
William	GRAF
Jean-Louis	JULHE - AMV
Michel	KERVADEC
Patrick	LAUFFENBURGER
Bernardina	LAURENCE
Jacqueline	LESAIN - Absente
Salvatore	LI VOLSI
Jean-Claude	LOCOCHE
Chantal	MARMION
Georges	MECHAIN
Francis	MESPLEDE
Raphael	ORTEGA
Roger	PACCOUD
Dominique	PERONNET
Pierrette	PONTABRI
Herve	PUVELAND
Raymond	RAVASSAUD
Bernard	ROEHRIG
Franco	ROMAN - Médecin fédéral
Rachel	SUDORRUSLAN- AMV
Gilles	VENET

### 3

## Élection des membres du comité directeur

---

Suite à la présentation des candidats, les représentants sont invités à voter. Les membres ont une vingtaine de minutes pour voter.

Après le dépouillement, 16 personnes sont élues au premier tour.

Francis	DIDIER
Franco	ROMAN - Médecin
Catherine	BELRHITI
Philippe	BOULET
Alcino	ALVES PIRES
Michel	BUI VIET LINH
Jean-Louis	JULHE - AMV
Hervé	PUVELAND
Rachel	SUDORRUSLAN - AMV
Raphael	ORTEGA
Maryvonne	BOUZRAR
Roger	PACCOUD
Bernardina	LAURENCE
Jean-Michel	FERACCI
Yves	BUI XUAN
Raymond	RAVASSAUD

En conséquence de quoi, 16 postes restent à pourvoir. Le second tour de vote commence, il se fait lui aussi à majorité absolue, comme cela est prévu par l'article 16 des statuts de la fédération.

### 4

## Remise des récompenses aux athlètes de l'équipe de France

---

Alors que le dépouillement se déroule, le Président Francis DIDIER reprend la parole. Il prononce un discours à l'attention des athlètes de l'équipe de France. Il lui paraît important que les champions aient un regard sur l'assemblée générale, car elle les soutient et les applaudit.

Les primes de réussite sont délivrées, du bronze à l'or. Pour le bronze, l'équipe féminine de kata se présente (Sonia FUZIA et Jessica HUGUES) suivie de l'équipe masculine de kata, (Jonathan PLAGNOL). Suivent les combattants individuels ayant reçu une médaille de bronze (Tiffany FANJAT et William ROLLE).

Pour l'argent, Minh DACK reçoit une récompense.

Pour l'or Alexandra RECCHIA Championne du monde individuelle et Championne du monde par équipe reçoit une récompense. Emilie THOUI Championne du monde par équipe est à son tour récompensée. Lolita DONA, double Championne du monde est absente.

Nadège Ait-Ibrahim elle aussi reçoit une récompense. Kenji GRILLON est lui aussi récompensé. Suivent Asdin ERGUAY, Ibrahim GARRY, Nadir BENAÏSSA, Logan DA COSTA et Salim BENDIAM. Clothilde BOULANGER, arrivée en retard est également récompensée.

Le Président revient sur les Championnats du monde et la stratégie adoptée pendant la finale des combattants. Il félicite l'équipe d'encadrement de l'équipe.

Yann BAILLON, Olivier BEAUDRY et Louis LACOSTE sont applaudis. Thierry MASCI prend la parole. Il rappelle que la réussite est celle de toute une équipe, incluant la fédération. Les athlètes ici présents le sont grâce à la transmission et à la rencontre d'hommes, athlètes ou entraîneur. Le parcours de Thierry MASCI a été marqué par trois grandes rencontres. En 2001, il a rencontré le Président Francis DIDIER, visionnaire du karaté. En 2007, le nouveau DTN Dominique CHARRE a su mettre en place un management d'hommes. Il a appris à toute l'équipe à classer ses idées et à s'imposer des objectifs. Enfin, sa troisième rencontre s'est faite avec les athlètes et les entraîneurs.

Gilles CHERDIEU et Laurence FISCHER sont mis à l'honneur. Ils se sont vus remettre l'insigne de la Grande Croix de la fédération française. Thierry MASCI reçoit également cet insigne.

## 5

### Reprise de l'Élection des membres du comité directeur

---

Au second tour, après dépouillement, seul Monsieur Abdelkader BENSALAH est élu. L'article 16 des statuts de la fédération prévoient que si le nombre de membres devient inférieur à 28, les postes vacants au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante.

## Questions

Il y a une contestation concernant les statuts. Un des membres demande à étudier les statuts. Les statuts prévoient que le deuxième tour est à la majorité absolue. Le contestataire s'appuie sur l'article 5 qui dispose « au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. ». Mais l'élection au comité directeur est réglementée par l'article 16.

L'article 5 parle bien des organismes régionaux et départementaux. Il faut donc se référer à l'article 16 des statuts, tranche le Président de la commission électorale.

Michel SIBRE, Président du comité départemental du territoire de Belfort pose deux questions :

- Est-ce qu'il y a un nombre minimum de membres au comité directeur ?

Réponse : *Le texte dit que la fédération est administrée par un comité de 32 membres. Il ne précise pas « 32 membres au moins ». Si le nombre de membres devient inférieur à 28, les postes vacants au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante. Ainsi, il n'y a pas d'exigence de 32 membres, puisque l'hypothèse d'un nombre de membres inférieur à 28 est prévue.*

- Le cas échéant, l'élection du Président peut-elle avoir lieu ?

Réponse : OUI

Une observation est faite, sur la différence entre les statuts des ligues et les statuts de la fédération.

Cependant, au jour de l'assemblée générale, les statuts en vigueur sont ceux adoptés le 29 janvier 2011. Il faut donc les appliquer, et ne pas débattre sur une éventuelle modification des statuts. Cependant, cette discussion est intéressante mais n'est pas à l'ordre du jour.

Le Président de la commission électorale confirme à nouveau que 17 personnes ont été élues. Aux prochaines élections, 15 postes seront à pourvoir. Si les 32 membres ne sont pas élus, d'autres élections devront avoir lieu, si les textes ne changent pas.

## 6

# Élection du Président de la FFKDA

---

Les membres élus du comité directeur se retirent afin de désigner un Président qui sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Monsieur Roger PACCOUD, doyen du Comité directeur, et à ce titre Président de séance, annonce que le Comité directeur propose, à l'unanimité, Francis DIDIER en tant que Président de la FFKDA.

Les membres de l'Assemblée Générale doivent se prononcer pour ou contre cette proposition.

Après dépouillement, la commission électorale déclare que 91,47 % des voies exprimées sont en faveur de cette proposition.

Le Président fraîchement réélu prend la parole. Il envisage la tenue d'une assemblée générale électorale assez rapidement. Il aborde le sujet d'une modification des statuts, qu'il faudra repenser attentivement.

### **RESOLUTION N°2: AG Elective**

L'assemblée générale, sur proposition du comité directeur fédéral, vote pour élire le Président.

Le Président sortant Francis DIDIER, est réélu à 91,47% des voix.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Suite à la clôture de l'AG électorale, le Secrétaire général reprend l'ordre du jour de l'AG ordinaire.

Le Secrétaire général présente l'ordre du jour.

### 7

## Adoption du P-V de l'AG du 7 janvier 2012

---

**RESOLUTION N°3 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte le procès verbal de l'assemblée générale du 7 janvier 2012

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

### 8

## Rapport moral du Président

---

### **I - L'état de la Fédération du 26 janvier 2013**

La saison 2011-2012, s'est achevée avec 223 400 licenciés. Pour la saison 2012-2013, nous avons capitalisé à ce jour, une augmentation de 6 000 licences, soit un nombre de 206 093, ce qui laisse présager une fin de saison au 31 août 2013 à 230 000 licenciés.

Nous sommes toujours en augmentation d'environ 5% de licenciés. Nous pensons que les Championnats du monde vont avoir une retombée sur les adhésions, qui se verra probablement à la rentrée de septembre 2013.

### **II - Les Championnats du Monde 2012 Paris Bercy**

Le budget de ces Championnats du monde a eu 26 versions tellement il était difficile de prévoir les différentes aides de l'Etat et de nos sponsors. Ce budget a atteint les 3,6 millions d'euros. Le choix avait été fait de prendre les hôtels autour de Bercy, afin d'éviter les frais de transport. On a donc économisé 150 000 euros de navette. On a

pris un risque en payant les chambres un an en avance, mais toutes les chambres ont été revendues aux délégations, il a même fallu en réserver d'autres.

Le CNDS nous a attribué 550 000 euros de subventions, le Conseil régional Ile De France nous en a donné 220 000 euros. La mairie de Paris, qui initialement devait nous subventionner à hauteur de 100 000 euros a revu ses chiffres à la baisse, nous accordant 80 000 euros. Elle nous a cependant offert l'affichage sur les panneaux Decaut.

Les sponsors sympathisants du karaté nous ont également accordé une enveloppe confortable, atteignant 400 000 euros. Notre assureur, la Mutuelle Des Sportifs a apporté 120 000 euros. La Grande Recré, nous a apporté 120 000 euros. Enfin, le groupe ALTRAN nous a offert 50 000 euros. Adidas a apporté 25 000 euros, SFAM Noris 10 000 euros, ...

A titre d'exemple, Bercy représente une facture de 500 000 euros (900 000 auxquels on déduit la billetterie 390 000 euros). Il y avait 5 restaurations différentes, l'aménagement du village, les quatre aires de compétitions, les espaces dédiés à l'échauffement,...

Sur le plan médiatique, nous avons pris le pari de payer notre propre production. La fédération internationale finançait la production des samedi et dimanche, et nous financions celle des mercredi, jeudi et vendredi. Les Championnats étaient diffusés en direct sur trois chaînes.

### **III - La situation fédérale**

La fédération est propriétaire de son siège social de 1000 m<sup>2</sup> acquis en 2006. Acheté 2,2 millions, on a dépensé 500 000 euros de travaux.

Il nous reste un emprunt de 900 000 euros sur 8 ans soit 142 000 euros de remboursement annuel. Le siège social est parfaitement intégré dans nos finances. Et au terme de cet emprunt la fédération aura en possession 1000 m<sup>2</sup> qui a ce jour peuvent être évalué à 5 000 000 euros. Une ligne de métro va arriver en 2013 sur Montrouge, ces nouveaux travaux ont fait monter le prix du m<sup>2</sup> dans la localité, qui devient actuellement l'extension du 14eme arrondissement de Paris.

### **VI - Le centre national d'entraînement et de formation de Montpellier**

La FFK a décidé de se doter d'un bâtiment neuf pour les athlètes s'entraînant au pôle France de Montpellier et de juxtaposer un centre de formation à destination des professeurs de karaté.

Précédemment, nous avons voté en Assemblée Générale, un emprunt de 1 300 000 euros. Nous avons également bénéficié d'une subvention du CNDS de 340 000 euros, une subvention du Conseil Régional de 200 000 euros avec un additif de

50 000 sur le matériel. La fédération s'autofinance à hauteur de 300 000 euros. Le crédit alloué au Pôle France de 1,3 millions est échelonné sur 15 ans.

Les travaux de ce centre seront terminés fin mars 2013. Avec une prise de locaux en avril et il est à prévoir une inauguration pour le mois de juin.

En aire de travail, le centre d'entraînement représente 700m<sup>2</sup> de tatamis. Il y a 4 cadres d'Etat et un secrétariat.

Ce centre d'entraînement ne sera pas exclusivement dédié au haut niveau. Il aura aussi pour but la formation, et proposera des stages ciblés.

### **VII - La prise de licence en ligne**

Cette prise de licence a rencontré un grand succès. Nous sommes arrivés à 55 % de prise de licences en ligne. Sur 4300 clubs, 1995 l'utilisent.

Notre objectif est que l'ensemble des clubs utilise ce procédé afin de dématérialiser la licence et avoir une économie importante. Nous avons donc besoin de l'ensemble des institutions, comités départementaux et ligues, pour faire la promotion de cette prise de licence en ligne.

Au cours de la dernière assemblée générale, je me suis prononcé favorablement sur le principe d'augmenter les rétrocessions aux comités départementaux et je me suis engagé à étudier la faisabilité d'une telle demande.

La rétrocession envers les comités départementaux pourrait passer de 1 à 2 euros par licence encore plus vite. En effet, la prise de licence en ligne permet d'économiser 10 intérimaires soit 100 000 euros. Si cet objectif était atteint, nous pourrions mettre en place l'augmentation budgétaire départementale avant la prise de décision d'augmenter la licence de un euro.

### **VIII - La boutique fédérale**

La Fédération a développé sa boutique fédérale. Cette dernière marche très bien, la fédération a fait l'acquisition d'un local de 200 m<sup>2</sup> pour les stocks. La vente se fait en ligne via notre site internet dédié.

### **IX - Le nouveau site internet**

Nous avons créé un site spécial pour les Championnats du monde. Celui-ci sera la base d'un nouveau site fédéral en adéquation avec les nouvelles technologies. Le bascule de notre site actuel se fera pour la fin de saison 2012/2013, entre juin et juillet.

### **X - Le nouveau logiciel de compétition**

Le nouveau programme de compétition est finalisé. Nous pouvons annoncer à nos ligues et comités départementaux qu'ils seront équipés de ce logiciel pour la saison 2013-2014 et qu'une formation fédérale sera réalisée très prochainement.

Avec le nouveau système, il vous suffira d'avoir un ordinateur basique, n'excédant pas 250 euros et un écran posé sur la table de compétition, dont vous pourrez choisir la dimension. L'investissement pour un tel matériel ne devrait pas excéder les 100 euros.

Grâce à ce nouveau programme de compétition les ligues pourront inscrire directement les compétiteurs sur notre base de données pour toutes les compétitions avec sélection au niveau national. Concernant les diverses coupes de France, les clubs pourront directement s'inscrire sur notre base de données.

Le coût de ce programme est de 220 000 euros, amortis sur quatre ans.

### **XI - La saison sportive 2011 - 2012**

Les Championnats d'Europe qui se sont déroulés au mois de mai dernier, à Tenerife ont laissé paraître un bon présage pour les Championnats du monde. On pouvait donc à l'issue de ceux-ci estimer que les Français étaient prêts pour s'installer sur les podiums.

La France s'est placée deuxième pays avec 3 médailles d'or, 2 d'argent, 6 de bronze soit un total de 11 médailles, où les français étaient placés dans toutes les catégories. Nous avons été émerveillés par les athlètes.

### **XII Les réunions de l'équipe technique et des Présidents**

Cette année nous avons fait l'impasse sur la réunion des Présidents de ligues et Présidents de comités départementaux, compte tenu de notre investissement dans l'organisation des Championnats du monde. On a aussi fait l'impasse sur les réunions des équipes techniques. Nous voulions économiser les 100 000 euros que coûtent environ ces deux réunions.

Ces réunions seront remises en place, leur absence s'est faite sentir. Ces deux réunions reprendront forces et vigueurs, pour la saison 2013-2014.

### **XIII - Les arts martiaux vietnamiens**

Ce matin vous avez élus les deux représentants des AMV, Madame SUDORRUSLAN et Monsieur JULHE.

On compte 15500 licenciés AMV. Afin d'harmoniser les passages de grades des AMV nous comptons réunir les correspondants aux grades régionaux AMV avec les responsables des grades en karaté des ligues et comités départementaux. L'assemblée sera plus grande, afin de que chacun entende le même message.

Le 4 juillet prochain nous organiserons les Championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao.

#### **XIV - Le Krav Maga**

Malgré le départ de Richard Douieb qui avait développé le Krav Maga, nous pouvons constater que nous possédons 7500 licenciés dans cette discipline.

Nous avons organisé de nombreux stages avec des spécialistes israéliens de la discipline : Eyal Yanilov, Zeev Cohen et Gabi Noah.

Un championnat de France de Krav Maga est prévu pour le mois de Mars. Nous continuons de développer cette discipline au sein de la FF karaté qui ne cesse de développer son nombre de licencié.

#### **XV - Le Karate Training Defense**

Cette nouvelle discipline vise à rendre plus accessibles les arts martiaux. Elle s'appréhende plus facilement que le karaté. Elle se présente sous plusieurs modules : percussion, protection et percusion, préemption et percusion. Le quatrième module sera « l'amener au sol ».

Tous les 6 mois, les clubs recevront une nouvelle directive. Le Karate Training Defense est préparatoire.

#### Questions :

CEBRET (Guyane) : Le Karate Training Defense fera-t-il l'objet d'une formation ou d'un diplôme spécifique ?

Réponse : Il y a aura une formation spécifique. On a parlé tout à l'heure du Centre d'entraînement de Montpellier, où pourra se dérouler une telle formation. Et on essaiera de mettre en place une formation dans la zone nord.

Bernard BILICKI présente à son tour le Karaté Training Defense. Il s'agit d'une méthode pragmatique qui va mettre en exergue une réalité plus probante que le karaté traditionnel, moins rituel. Il répond à une clientèle différente, qui s'inscrit moins dans la lignée rituelle. Il y aura des formations, notamment en zone sud mais aussi en zone nord. Le premier DVD porte sur 3 modules, uniquement de percussions, avec une pédagogie ludique et de nouvelles protections. Un nouveau DVD va bientôt sortir avec les amener au sol, avec la même pédagogie.

**RESOLUTION N°4 AGO** L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte le rapport du Président.

Résultat des votes :

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : unanimité

## 9

# Rapport d'activités du Directeur Technique National, Dominique CHARRE

---

Ce rapport est un retour en arrière sur la saison écoulée, du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 août 2012.

## I - Les aides d'Etat

### 1/ Les personnels d'Etat

Chaque année, la liste des aides d'Etat s'allonge. Cette année Jonathan MARUANI et Ayoub NEGHLIZ ont brillamment réussi le concours de professeur de sport.

Tous les ans, la liste des cadres d'Etat s'allongeait ; désormais elle ne s'allongera plus. Aujourd'hui, les cadres techniques sportifs, professeurs placés auprès des fédérations sont 780. Ils étaient sanctuarisés, il n'y aura plus que les cadres des directions régionales et des directions départementales qui seront en diminution, mais également ceux placés auprès des fédérations. J'ai bon espoir que le nombre de cadres d'Etat à la Fédération ne diminue pas, mais je ne pense pas qu'il continue d'augmenter.

Quand je suis arrivé en 2006, la FFKDA disposait de 6 cadres d'Etat, aujourd'hui elle dispose de 15 postes. Assez rapidement, je proposerai une restructuration de la Direction Technique Nationale, pour mieux travailler avec le même nombre de cadres. Jonathan MARUANI et Ayoub NEGHLIZ seront deux recrues de valeur.

### 2 / Les moyens financiers

En 2012 pour la première fois, la CNO a diminué. Pour la convention nationale d'objectifs de 2013, on aura une baisse de 4.86%. La Ministre avait demandé une diminution des toutes les conventions nationales d'objectifs, d'une valeur moyenne de 6,36%.

Quatre grandes actions sont financées par le ministère :

- Le développement
- Le haut niveau
- Le médical
- Les formations.

## **II - Les résultats des équipes de France**

La tendance des résultats monte la France vers les premières places. Cette année 2012, on a été Champions du monde à Bercy. La compétition de référence chez les jeunes était les Championnats d'Europe, qui se sont déroulés en Azerbaïdjan à Bakou, que l'on a remportés.

Si l'on n'a pas remporté les Championnats d'Europe des seniors à Tenerife, c'était la première compétition où l'on avait gagné plus de finales que l'on en avait perdues. Ce fut le déclic.

Le 12 février dernier à Bakou, en Azerbaïdjan, la France a terminé à la première place des nations au Championnat d'Europe des jeunes.

A MALACCA en Malaisie, du 13 au 16 octobre 2011, la France a participé aux 7èmes Championnats du monde cadets-juniors et à la coupe du monde des espoirs.

## **III - Les Filières**

Le sport se prépare, sous la direction de Thierry MASCI, dans les trois pôles, celui de Chatenay-Malabry, celui de Montpellier et le pôle Talence. Si les aides du ministère baissent sur le sport de haut niveau, il va falloir trouver un moyen de mieux travailler avec moins de moyens, et sûrement envisager une restructuration.

Parallèlement, on a le système de clubs Elite, qui fonctionnent bien parfois, moins bien d'autres fois.

Le DTN rencontre de vraies difficultés avec les services déconcentrés du ministère des sports, notamment les directions régionales, au moment de l'évaluation de ces clubs Elite. Ce programme fait l'objet aujourd'hui d'une grande observation par le ministère, peut être dans le but de diminuer le nombre de clubs, voire pire.

## **IV - Les résultats dans les examens de grades**

La fédération fait passer 6000 grades par an. Il faut donc une réelle organisation. Le Président a mené la réforme de certains contenus des examens de grades.

Si vous êtes responsables d'examens de grades, il faut comprendre quelques principes simples.

- Mettre le candidat dans les meilleures situations, afin qu'il puisse donner le meilleur de lui-même.
- Toujours respecter les textes qui fondent le passage de grades, agir de manière professionnelle.

Pour mieux préparer ces examens de grades, depuis deux ans on a mis en place des délégués aux grades de la direction technique nationale. Ils sont démonstateurs, montrent ce qu'on attend d'un karaté moderne. Il faut repenser la pratique pour le jeune public, pour les années à venir.

## **V - Les formations et examens**

Il faut distinguer les formations fédérales, des brevets et diplômes d'Etat. L'examen de ces derniers que nous ne gérons pas, a disparu, ils sont remplacés par des diplômes d'Etat que l'on peut acquérir par équivalence.

Il y a également les certificats de qualification professionnelle. J'ai été très satisfait de leur création, mais aussi très insatisfait de leur mise en œuvre. La disparition des brevets d'Etat nous empêchait d'avoir un diplôme permettant d'être légalement rémunéré. On s'est battu au sein de la confédération des arts martiaux pour l'obtenir. Avec le Président, nous avons pensé que les Ligues allaient être les maîtres d'œuvre. Beaucoup de CQP ont été faits, mais sans correspondance avec ce que souhaite la branche professionnelle qui tient ce certificat. Les CQP ne consistent pas à faire une formation continue fédérale, même de très grande qualité. En 2014, lorsque la branche professionnelle décidera ou non de nous accorder la possibilité de nous réengager pour 5 ans, elle va s'intéresser à la correspondance entre la formation mise en œuvre et un besoin d'emploi préalablement identifié. Il faut être extrêmement vigilant et attentif sur ce lien impérieux entre formation et emploi.

La fédération va mettre en place une formation nationale, où l'on testera les nouveaux contenus à mettre dans le CQP. La publicité de cette formation va bientôt commencer sur notre site internet. On va faire un envoi à tous les clubs pour qu'ils soient au courant de cette possibilité. Tous les intervenants seront du niveau national, à la fois techniciens et à la fois cadres.

## **VI - La formation continue des professeurs**

Chaque année, il y a le traditionnel stage de Montpellier. Il y a également des stages d'experts japonais. Pour la première année, on a aussi proposé des stages nationaux pour les disciplines associées. Zeev OHEN et Eyal YANILOV, experts israéliens et Daniel LONERO, expert américain sont venus, pour la plus grande satisfaction de leurs stagiaires.

Le 31 décembre 2012, la fédération a reçu à nouveau la délégation, pour le karaté, les arts martiaux vietnamiens, les arts martiaux du sud est asiatique, le krav maga et le yoseikan budo.

Dans les arts martiaux vietnamiens, quelques personnes qui ne se considéraient pas assez mises en valeur sont parties, mais la délégation est bien normalement restée. J'ai fait l'observation d'ailleurs au Président que chaque année, on verse 4 euros aux ligues et 1 euro aux comités départementaux pour les licenciés qui sont dans leur territoire. Je me demande si pour les disciplines associées, on ne pourrait pas proposer le reversement uniquement sur la présentation des factures engagées pour le développement de ces disciplines. A partir du moment où, départements et ligues,

vous recevez 5 euros pour le développement des disciplines associées, il faut vraiment participer à ce développement.

## **VII - Les stratégies de développement**

### **1 / LES NOUVELLES COMPETITIONS**

La fédération soutient financièrement l'organisation de compétitions « non officielles », essentielles pour donner du plaisir aux jeunes enfants et aux jeunes pratiquants.

Il est nécessaire, dans vos ligues et départements, de créer des moments de rencontre, par des temps de compétitions, qui sont des temps de jeu, et non matière à des sélections départementales, régionales ou nationales. Il s'agit de moments organisés brièvement, sérieusement et qui donnent du plaisir instantané aux jeunes pratiquants. Les différents gabarits sont indiqués dans le livret de réglementation et d'arbitrage.

Je vous invite à en faire un axe de développement de votre politique.

### **2/ LES PUBLICS PARTICULIERS**

Le label solidaire est attribué par la fédération à un club ou un comité qui s'engage à des actions sociales, 57 clubs ont été labellisé cette année.

Concernant les relations avec l'éducation nationale, nous sommes passés du néant à une coupe de France UNSS, puis à un championnat de France UNSS. Au mois d'octobre prochain, il y aura peut-être une délégation pour l'acceptation dans un championnat international au Brésil.

Il est aussi intéressant de vous parler du Certificat de body karaté, manière innovante de consacrer certaines personnes à animer le body karaté dans les clubs, car on sait qu'il y a une demande potentielle. On va les former pour ça. On a déjà formé des référent régionaux, qui devront eux-mêmes former des animateurs dans les clubs avec ce certificat. Il s'agit de travailler dans le cadre contraint de nos clubs. C'est la première fois que l'on pourrait délivrer un certificat d'enseignant à des personnes qui ne sont pas ceinture noire.

Le Directeur National Technique attire l'attention de l'assemblée concernant le CQP. Si l'on continue à faire le DIF, puis automatiquement le CQP, on délivre plus de certificats qu'il n'y a d'emplois. Bien sûr il ne s'agit pas d'emplois à plein temps, mais pour pouvoir avoir accès à l'assiette forfaitaire, par exemple. Dans les ligues, on vous demande d'amener la preuve que vous avez développé de l'emploi. Si on distribue 3400 CQP sur l'année, le renouvellement au niveau de la branche en 2014 sera difficile. Dans vos écoles des cadres, vous devez surveiller. D'autre part, le CQP est un diplôme autonome.

Questions :

- JL RUBIO (Pyrénées orientales) : Au niveau des CQP et de la création d'emplois, il y a quand même un petit blocage au niveau fiscal. Quand on prend l'assiette forfaitaire, on peut payer jusqu'à 470 euros, qui reviennent à 70 euros reversés à l'Etat. Que l'on paie quelqu'un 200 euros ou 470 euros. Passée la première tranche, on va payer beaucoup plus en charges sociales. De nombreuses personnes vont continuer à travailler avec des remboursements de frais plutôt que de déclarer des salariés à cause de cette base forfaitaire. Il serait peut être souhaitable, dans le cadre d'un développement du sport et de l'emploi dans le sport, d'avoir une négociation. Par exemple, obtenir pour chaque argent versé, 20% de charges sociales. Cela mobiliserait le monde associatif à créer de l'emploi. C'est une réflexion à mener, pour ces emplois. Je ne vise pas les emplois à temps plein, mais de nombreux emplois pourraient être créés.

Réponse: Le sujet n'est pas de créer de l'emploi. Simplement, vous êtes un organisme de formation, cette mission vous a été confiée par la fédération, et si vous produisez plus de CQP qu'il n'y a d'emplois sur le marché, on va avoir un problème.

- Philippe DIGNOIRE (Ligue de Normandie) : Cela sous entend que l'on ne peut accepter en CQP que les personnes qui auront un emploi par la suite ?

Réponse: Dans l'absolu, c'est exactement ça. Dans la réalisation, ça ne peut pas forcément être ainsi. J'ai expliqué aux membres de la branche que l'on était dans un domaine où il n'y a pas beaucoup d'emplois. Par exemple dans toute la région parisienne, qui regroupe le quart des licenciés, on ne trouve pas 50 personnes qui vivent correctement de leur activité d'enseignant de la fédération. Les membres de la branche l'ont bien compris, mais ont également compris c'est que la saison dernière, on a fait 2,5 fois plus de CQP qu'à la fédération de judo qui a 580 000 licenciés. On a délivré plus du double des CQP que les fédérations de taekwondo, d'aïkido et des arts martiaux réunies. On a pris ce certificat de façon dynamique, en oubliant qu'il s'agissait d'une méthode d'encouragement à penser à l'emploi. Le CQP, on voulait s'en servir pour régulariser nos nombreux DIF. Lorsqu'on avait nos brevets d'Etat, 250 personnes réussissaient les examens et avaient le diplôme. D'un seul coup, on passe de 250 personnes à 600. Cela ne correspond pas à ce que veut la branche professionnelle.

Les Pays de la Loire ont été les seuls à obtenir l'habilitation définitive. Partout ailleurs, tant que je n'aurais pas reçu les éléments complémentaires, cela sera difficile d'obtenir une habilitation. Je comprends qu'on ne peut pas créer des emplois, mais je cherche l'intention.

- Philippe DIGNOIRE (Ligue de Normandie) : A titre personnel, effectivement avant nous avons le brevet d'Etat, auquel ne réussissait qu'un pourcentage des candidats. Lorsqu'on regarde les statistiques de CQP, on a 100 % de réussite. Je pense que le problème se trouve ici.

Réponse : Les 100% de réussite représentent l'illustration d'un état d'esprit de l'utilité des CQP dans les ligues. Dans les ligues, on a pris le CQP pour proposer quelques heures complémentaires de formation à des personnes qui font le métier d'enseignant dans nos ligues. Les ligues le mettent en complémentarité du DIF. Il s'agit d'un diplôme bien fait, par des personnes compétentes, mais on s'en sert en fait d'une formation continue fédérale.

- En région, doit-on retenir que sur les candidatures qui peuvent se présenter pour un CQP, on ne tient pas compte des personnes ont déjà un emploi à temps plein dans le privé ou dans le public ?

Réponse : C'est un tout, le CQP ne doit pas être pris comme une formation. Si j'étais président de ligue, j'associerais au CQP mes présidents départementaux. Je leur commanderais un plan d'attaque, pour déterminer les communes où il n'y a pas de karaté. Je demanderais une enquête pour savoir quelle relation on pourrait avoir avec quel maire pour essayer d'ouvrir un espace de cours. Et après je dirais qu'il faut pourvoir cela. J'essaierais d'y mettre des enseignants et de les régulariser par le CQP. Cela s'inscrit dans une logique de développement fédéral. Le voir comme une simple formation est extrêmement réducteur. Il est tout à fait possible qu'une personne qui travaille à temps plein par ailleurs donne des cours quelques heures par semaine et soit légalement rémunéré. Je vous ai envoyé des documents, par lesquels je vous prie de demander à vos futurs stagiaires s'ils pensent avoir l'opportunité d'avoir un travail salarié, ou rester bénévoles.

Certaines ligues ont fait passer plus de 35 CQP. J'ai besoin que vous vous intéressiez à ce qu'ont fait ces personnes la saison suivante. Le CQP n'est pas un acte de formation ni d'enseignement. Nous allons mettre en place une formation de CQP nationale, pour savoir ce qui est intéressant pour un nouveau professeur. J'ai vu des contenus de CQP avec des cours de perfectionnement technique sur certains katas supérieurs, ce qui est très bien, mais pas dans le CQP. Cela n'intéressera pas beaucoup les personnes du krav maga, des AMV et des disciplines associées. Il faut former des professeurs qui deviennent des relais, des ambassadeurs de la fédération, qui soient en prise directe avec ce que nous faisons et terme de développement. Tout à l'heure je vous ai parlé de la rénovation des grades, de la compétition enfant. Combien d'entres-vous faites des cours pour expliquer aux futurs professeurs qu'il faut équiper les enfants avec des casques, des protections, pour les faire jouer ? Les enfants sont les publics de demain, c'est très important.

On a parlé tout à l'heure des Championnats du monde, sur lesquels on était axé pendant deux ans. Ce temps là est derrière nous, il faut que l'on s'attache à la formation des enseignants.

Comme dit le Président, il faut réformer notre vision du karaté par le corps de nos jeunes enseignants, le CQP est l'outil idéal, à condition de ne pas le laisser partir tout de suite.

- Patrice THILLIEZ (Département de l'Eure) : Vous nous conseillez, ce que je fais dans l'Eure, de rechercher les différents responsables de commune du département, pour boucher les trous et essayer de mettre des professeurs. Nous avons délivré 19 QPC. Mais nous sommes vite confrontés à des communes qui ne sont pas prêtes à nous recevoir, ou alors des communes qui ont des clubs « satellites », extension de clubs existants. On pourrait y mettre éventuellement un nouveau CQP, mais le professeur qui y enseigne, est licencié dans le département limitrophe. Nous sommes une communauté, nous devons travailler ensemble. Mais sur ce type de sujet, je n'ai pas de réponse à apporter aux différentes personnes qui veulent monter des clubs et qui se trouvent confrontés à la problématique des clubs satellites déjà implantés.

Réponse: Je n'ai pas de réponse immédiate. C'est une problématique très importante. Au siège de la fédération, nous n'attendons pas de résultat immédiat du CQP, c'est un diplôme récent, il n'a que 3 ans. Je voudrais simplement que vous entendiez l'alerte que je vous donne sur la mauvaise direction que l'on pourrait prendre, et la vision de la nouvelle direction qu'il conviendrait de prendre. Je voudrais que vous ayez l'intention. Si vous êtes dans la bonne posture mentale, tôt ou tard, ça viendra. Il n'y a pas d'empressement.

- Barbaros MUTLU (Comité Départemental Haut-Rhin) : Avec le Président de ligue, pour la première fois nous avons organisé les championnats UNSS dans notre région. J'aimerais savoir s'il y a déjà des critères définis ou s'il y a un certain type de compétition pour lesquelles vous souhaitez apporter un soutien financier dans la mesure où c'est l'un des chevaux de bataille dans mon département. J'essaie de dire qu'il faut absolument organiser des événements autour du karaté pour qu'on en parle d'avantage et pour développer le sport.

Réponse: Je vous félicite pour votre engagement avec l'UNSS et vous présente Gilles Venet, un des relais entre l'UNSS et la fédération. Sur les compétitions non officielles, on a des gabarits organisés, qui figurent tous dans le livret de réglementation et d'arbitrage, distribué abondamment en début d'année. On a des gabarits très simples à mettre en œuvre, et on a l'ambition dès la saison prochaine, de faire partir du personnel dans les régions et départements pour montrer la mise en œuvre aisée de ces compétitions non officielles. Elles sont d'un excellent rapport temps passé -

investissement / satisfaction. Il s'agit d'avantage d'un état d'esprit, d'une disposition d'esprit, que de quelque chose de vraiment carré.

## 10

# Rapport du Secrétaire général

---

Permettez-moi de vous faire le compte rendu des activités du comité directeur fédéral de la saison écoulée, ainsi que quelques rappels de l'olympiade passée.

Pour la saison 2011/2012, le bureau fédéral s'est réuni 11 fois et le comité directeur à 3 reprises, la 4ème réunion prévue a été annulée pour pouvoir consacrer plus de temps à l'organisation des Championnats du monde. Les membres du bureau fédéral assurent une moyenne d'une à quatre journées de permanence par semaine. Le Président, comme toujours, est présent 7j/7.

Bercy 2012, a nécessité une multiplication de nos réunions, dont au moins une vingtaine pour l'organisation des Championnats du monde.

Voici quelques exemples pour illustrer les actions et décisions à prendre sur le plan administratif et de gestion, dans le but d'améliorer la qualité de nos services.

Nous avons recruté 9 personnes la saison dernière pour notre fédération,

- 1 personne au service des licences ;
- 3 personnes au service communication, dont 1 en contrat d'apprentissage
- 1 personne au service " boutique "
- 2 personnes spécifiques pour l'organisation des Championnats du monde
- 1 personne au service comptabilité
- 1 personne au service entretien

La tournée des plages et la tournée des bases de loisirs de l'Île de France nous ont occupés durant quelques réunions.

Notre Président a été en première ligne pour faire appliquer les nouvelles règles d'arbitrage acceptées par la W.K.F.

La construction du centre d'entraînement et de formation à Montpellier (Pôle France) a été mise en chantier.

Le suivi et la mise en application du nouveau logiciel de compétitions, (enfin opérationnel) en étroite collaboration avec le service compétition et arbitrage.

Une vigilance toujours très attentive de la qualité de nos relations avec les différentes administrations de tutelle et partenaires.

Il convient de souligner le rôle important de notre Président au sein de la confédération des sports de combat et des arts martiaux en particulier.

Comme vous pouvez le constater, les effectifs de la fédération sont donc en augmentation compte tenu des nouvelles charges de travail. C'est pourquoi, nous avons entrepris de renforcer les équipes fédérales, avec des compétences adaptées à leurs fonctions.

### **I - La formation du personnel,**

Comme chaque année, pour répondre aux exigences légales, la FFKDA a élaboré son plan de formation annuel sur la base des réponses aux questionnaires adressés à chaque salarié. Les formations engagées ou poursuivies cette année concernent :

- Une formation à un BTS d'Assistant de gestion en « période de professionnalisation » ;
- Une formation au permis de conduire ;
- Une formation d'anglais de niveau 3 (usage professionnel) ;
- Une formation d'anglais de niveau 1.

### **II - La nouvelle base de données « GOAL » :**

Notre base de données fédérale GOAL, qui nous a donné tant de soucis au cours du dernier semestre civil de l'année 2011, a été considérablement améliorée et le fonctionnement aujourd'hui est complètement stabilisé.

### **III - Concernant la demande de licences en ligne :**

La demande de licences en ligne est un véritable succès puisque près de 2000 Clubs, représentant actuellement 45% des Clubs et 54 % des licences, ont signé le contrat avec la FFKDA. Nous savons que certains Clubs n'adhèrent pas encore à ce système, arguant du fait qu'ils n'ont pas à faire le travail de la Fédération. Ce n'est pas dans cette optique qu'il faut le voir mais dans les très nombreux avantages procurés par cette faculté mise à la disposition des Clubs.

La Fédération continuera à rechercher tous les moyens incitatifs pour convaincre les Clubs à généraliser cette prise de licences en ligne. Les Présidents des Comités

Départementaux et des ligues sont également invités à encourager ou à persuader les clubs à adhérer à ce système. Votre aide sera donc essentielle dans la réussite de ce projet.

#### **IV – La Commission de communication saison 2011/2012**

L'essentiel de la communication de la saison était dirigée vers la promotion des Championnats du monde de karaté à Paris. Les actions de communication générales de la fédération ont néanmoins été développées comme chaque année.

##### ***La communication générale,***

Création des supports promotionnels de rentrée : Affiches, livret du licencié, livret club, cartes de licences, autocollants clubs.

3 sites internet dédiés aux événements ont été développés :

Premier league de Paris 2012, « Open de Paris »

Championnat de France Première Division

Championnat d'Europe Senior 2012.

Réalisation d'une tournée des plages sur 15 dates pour aider les ligues/départements/clubs à promouvoir le karaté au niveau local, ainsi qu'une tournée des bases de loisirs d'Ile de France (12 dates).

##### ***Un plan de communication spécifique « Bercy 2012 »***

Lancement du plan de communication « Championnats du monde à Paris Bercy 2012 ».

Le site internet dédié a été lancé le 18 janvier afin de permettre les ventes de billets et les candidatures de bénévoles. Bercy était complet, ce qui est fantastique.

La fédération était également présente sur les réseaux sociaux : facebook, twitter.

##### ***Communication interne (licenciés) :***

1. Création de documents spécifiques
2. Ajout d'une double page dans tous les numéros de l'officiel karaté magazine de la saison.

##### ***Communication externe (grand public/presse)***

1. Une campagne de promotion à destination du grand public a été réalisée :

Affichage grand format sur les panneaux Decaux de la Ville de Paris, flocage des véhicules de la fédération (Paris, Montpellier, Talence), campagne de publicité sur RMC et les différents supports du groupe « l'Equipe ».

## *2. Les relations presse :*

La presse spécialisée dans le sport a été sensibilisée régulièrement à l'actualité de l'Equipe de France dès les Championnats du Monde 2010 à Belgrade par des communiqués presse, des dossiers presse (Championnats de France, Open de Paris, Championnats d'Europe) et des relances téléphoniques.

La préparation à la conférence de presse de présentation de l'événement à destination de l'ensemble de la presse nationale et régionale a eu lieu le vendredi 19 octobre 2012.

150 journalistes ont été accrédités pour l'événement.

## *3. Gestion de la future diffusion de l'événement :*

Les contacts avec les 3 chaînes de TV qui devaient diffuser l'événement :

- France Ô (éliminatoires sur Franceo.fr, finales en direct sur France Ô) ;
- Sport+ (finales en direct + 90 minutes de résumé de la journée, diffusés chaque soir) ;
- Kombatsport (finales en direct).

2 chaînes supplémentaires souhaitaient diffuser la compétition mais ne pourront pas le faire pour diverses raisons : l'Equipe.fr et Beinsport.

Suite à la création de la Bande Dessinée avec notre partenaire La Grande Récré, la vente a été mise en place dans la boutique fédérale et dans l'ensemble des magasins de notre partenaire.

## **V - La Commission Féminine**

Le Secrétaire Général invite les membres à lire le rapport sur la Commission Féminine. Il évoque la Coupe de France de Body karaté et la Journée « Femme et Karaté ».

## **VI – La Formation des Dirigeants**

La Formation des dirigeants a été mise en stand by cette saison, compte tenu de la charge de travail due à l'organisation des Championnats du monde.

## **VII – Commission Disciplinaire de l'antidopage**

Aucun cas de dopage n'est à déclarer concernant la Commission disciplinaire de l'antidopage.

### **VIII – Commission Discipline**

La commission Discipline n'a eu que deux dossier à traiter cette saison.

### **IX – Commission Juges et Arbitres**

Concernant le rapport Commission Juges et Arbitres, il y a un rapport de l'arbitrage, que le Secrétaire Général distribuera en fin de séance. En quelques chiffres, 274 arbitres nationaux ont été convoqués 1411 fois, des juges internationaux et des arbitres mondiaux ont été nommés cette année.

### **X – Commission médicale**

Le Secrétaire Général évoque le travail du docteur ROMAN, et invite l'assemblée à lire le rapport de la Commission médicale.

### **XI – Commission financière**

Par manque de temps, la Commission financière ne s'est pas réunie cette année.

### **XII – Commission sportive**

Le Secrétaire Général ne s'attarde pas sur le rapport Commission sportive. Le responsable Raphael Ortega a été très actif, sur le plan national et international.

### **XII - La Commission des Distinctions**

La Commission des Distinctions, est en place et à votre disposition. La Fédération, les ligues et les comités départementaux ont distingué à ce jour plusieurs personnalités du karaté.

Ont été attribuées suite aux demandes de 11 ligues et 2 départements :

10 Médailles de Bronze

6 Médailles d'Argent

15 Médailles d'Or

1 Croix du prestige

18 Grand Croix d'Or ont été décernées.

Les actions de la Direction Technique Nationale, ont été commentées par Dominique CHARRE, que le comité directeur remercie chaleureusement pour l'excellent travail qu'il accompli avec toute son équipe.

La fédération est en bonne marche. Chacun doit assurer la pérennité, être vigilant des enjeux nouveaux qui vont se présenter, probablement les Jeux Olympiques.

**RESOLUTION N°5 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte le rapport d'activités du Secrétaire Général sur la gestion du comité directeur.

Résultat des votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 11

# Rapport du Trésorier

---

Michel GAUBARD, Trésorier Général, prend la parole et salue les membres de l'assemblée.

### 1 / Présentation des Comptes

#### Produits d'exploitation

Les ventes marchandises ont été en augmentation. On pourra comparer avec les achats, qui eux ont été en diminution, ce qui montre une bonne gestion de notre boutique fédérale.

Les subventions sont également en augmentation. Dans ce montant, on ajoute 189 000 euros affectés aux Championnats du monde. Comme on a affecté des charges, il convenait d'affecter des subventions équivalentes. En réalité, la convention nationale d'objectif a bien diminué.

Pour les autres produits, les licences s'élèvent à 7 450 843 euros, soit une augmentation due à la hausse du nombre de licenciés.

#### Résultats d'exploitation

Le résultat d'exploitation pour cette saison a été de 105 757 €. Il faut ajouter à cela les 180 000 euros de charges des Championnats du monde, affectés à ce résultat. Les charges du Championnat du monde, en prévision, étaient de 600 000 euros pour la fédération. Il avait été décidé de répartir ces charges sur trois exercices. Une part pour l'exercice 2009/ 2010 de 70 000 euros. Sur cet exercice 180 000 euros. Sur le

prochain exercice, on devrait avoir 300 000 à 350 000 de charges pour les Championnats du monde.

### **Les Charges d'exploitation**

Les achats marchandises ont légèrement diminué. Les autres achats et charges externes ont également diminué, atteignant 5 093 376 euros.

Les principaux postes de dépenses qui ont diminué sont l'hébergement et la restauration. La diminution a été moins importante sur l'Open de Paris.

Les charges de personnel ont également diminué. Un départ n'a pas été remplacé et il y a eu des arrêts maladie non remplacés.

L'aide aux ligues et aux départements a légèrement augmenté du fait de l'augmentation des licences.

Les charges d'amortissement ont augmenté, elles sont à 358 317 euros, soit une augmentation de 9.8%. Il faudra donc être vigilant, sachant que pour le prochain exercice on aura l'amortissement du logiciel de compétition. Il s'agit de charges qui augmentent régulièrement, ce sont des charges fixes que l'on ne peut pas compresser.

### **Résultats financiers**

Pour cette saison, le résultat financier était de – 72 750 euros contre 26 776 euros, du fait de provisions sur les placements Barclay's.

Le résultat exceptionnel était de – 12 528 euros. On y intègre un rattrapage sur les taxes foncières sur 4 ans (44 000 euros).

On ressort avec un résultat net de l'exercice de 20 476 euros, auquel il conviendrait d'ajouter les 180 000 investis par avance dans les Championnats du Monde.

En l'absence de questions, le Trésorier Général passe au bilan.

### **2 / Présentation du Bilan**

A l'actif du bilan, nous avons un actif immobilisé de 4 838 036 euros. Il y a une augmentation importante du fait des amortissements en cours que sont le logiciel de compétition et la construction du Pôle à Montpellier.

Les stocks sont de 176 824 euros. Les créances passent de 305 302 à 912 142 euros, soit une augmentation importante du fait de subventions du pôle Montpellier à hauteur de 540 000 euros.

Concernant les placements et disponibilités au 31 août 2012, ils étaient de 1 054 390 euros. Les charges constatées d'avance s'élèvent à 208 759 euros.

Au passif du bilan, le montant des emprunts en cours a augmenté, du fait du déblocage progressif du prêt pour les travaux de Montpellier. Les emprunts augmentent de 1 137 000 à 1 630 160 euros.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 730 732 euros. Les dettes fiscales et sociales sont de 164 365 euros et 384 454 euros.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 269 565 euros. Les provisions pour risques, principalement des indemnités de départ à la retraite, s'élèvent à 54 110 euros.

Les fonds associatifs s'élèvent à 3 503 649 euros, augmentés des 20 000 euros de résultat plus de subventions d'investissement de 540 000 euros.

L'expert comptable Monsieur EUSTACHE, prend la parole. L'expert comptable ne fait pas de rapport à proprement parler puisque la fédération a un commissaire aux comptes.

Il indique aux membres de l'assemblée qu'ils disposent des comptes annuels préparés au titre de la mission de prévention, avec l'aide de l'équipe comptable du siège et les échanges permanents, avec le Trésorier, le commissaire aux comptes et avec le Président.

Les comptes sont impactés par la construction du Pôle France à Montpellier. Le fond de roulement s'est amélioré car les concours financiers sont en face.

Pour les Championnats du monde, les comptes sont arrêtés au 31 août 2012, mais il y avait des acomptes à payer à des fournisseurs pour faire des réservations, et des charges consommées de manière modeste. L'exercice 2012 enregistrera l'intégralité des flux comptables liés aux Championnats du monde.

Au passif, les produits constatés d'avance sont des concours, subventions extérieures qui ont été reçues d'avance pour cette perspective.

Monsieur EUSTACHE rend la parole à Monsieur GAUBARD, avant la lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Le Trésorier attire l'attention de l'assemblée, sur le lien entre le budget voté et les chiffres réalisés. Au budget, on avait prévu des produits pour 8 456 400 euros, et le réalisé s'élève à 9 076 966 euros.

La différence entre la prévision et la réalité provient essentiellement de l'augmentation du nombre de licences.

Sur les charges administratives, on voit une augmentation de 10%, due l'année passée au service licence avec du personnel supplémentaire, à la dotation aux amortissements en augmentation, aux charges de la fédération et les frais personnels.

Sur les charges sportives, 5 521 700 euros étaient inscrits au budget, mais 5 880 925 euros ont été réalisés, soit une hausse de 7%. On observe une

augmentation dans le haut niveau, principalement du fait de l'impact des Championnats du monde.

Le résultat prévu était de 349 150 euros, le résultat réalisé est de 105 757 euros. Si on ajoute les 180 000 des Championnats du monde, qui initialement n'était pas prévus dans cet exercice, on observe que le budget prévisionnel est proche du réalisé.

Le Trésorier présente des diagrammes sur les masses de répartition de dépenses et recettes. Concernant les recettes, 80% de celles-ci proviennent des licences et 10% des subventions. Sur les charges administratives, qui représentent 32% du chiffre d'affaires, elles sont réparties dans le fonctionnement (10%), les services (36%), les charges (21%), les achats (7%), la promotion (13%) et les élus (13%).

Dans les Charges sportives, 63% du chiffre d'affaires, on trouve le haut niveau (30%), la DTN (9%), l'organisation nationale (21%) et l'aide aux ligues (19%).

Le dernier diagramme présente la répartition en termes de prix de licence. Sur les 33 euros de la licence, la fédération dispose de 8 euros de recette complémentaires. Elle a donc 41 euros par licencié. 9 euros servent au service, 1,7 à la promotion, 1,7 aux élus, et 0,90 aux achats. 13 euros sont donc consacrés aux charges administratives. 7,9 euros vont au haut-niveau, 2 euros à la DTN, 5 euros à l'organisation nationale, 2 euros à la formation, 4,8 euros à l'aide aux ligues et départements (départements 1, ligues 3.8), et 3,3 euros pour les disciplines associées.

Le Trésorier vient de lire les chiffres de l'année précédente concernant la répartition de la licence, mais les membres disposent des chiffres actuels dans leur dossier.

#### Questions :

William GRAF (Comité Départemental du Gard) : Sur les 4,8 euros versés à l'aide aux ligues, vous devriez différencier la somme réservée aux départements (1 euro) et celle aux ligues (3.8 euros). L'aide aux ligues n'est pas toujours reversée aux comités départementaux. Je propose que les passeports soient vendus par les comités départementaux plutôt que par les ligues, ce qui permettrait de gagner 10 euros. Il serait aussi possible de couper la poire en deux, ainsi pour un passeport bleu, 5 euros iraient à la ligue et 5 euros au département.

Avec un euro, il est difficile de respecter le programme, d'organiser les compétitions. Les frais de location d'un camion pour organiser les 5 compétitions officielles s'élèvent déjà à 2000 euros, sans compter les médailles, les arbitres, ...

Réponse : Il s'agit d'une décision de l'assemblée générale. Le comité directeur vous a entendu, une réflexion est menée pour augmenter le financement des comités départementaux. Le prochain comité directeur et le Président vous feront des propositions. Depuis plusieurs années les départements demandent une augmentation, la fédération a entendu.

La Commissaire aux comptes prend la parole et salue l'assemblée générale. Elle confirme purement et simplement les comptes présentés. Une observation est faite, par rapport à l'année précédente. Comme l'année dernière, un litige est toujours en cours avec un ancien licencié qui avait été blessé. La commissaire met également en avant les événements marquants de l'exercice écoulé, comme les Championnats du Monde qui ont un impact important sur les comptes.

**RESOLUTION N°6 AGO** : L'assemblée générale, après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, après en avoir délibéré, approuve les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 31 Août 2012 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

Résultat des votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 12

### Rapport de la Commissaire aux comptes

---

La commissaire aux comptes présente son rapport sur les conventions réglementées, identiques à celles des années passées. La première concerne le contrat multi prévoyance ayant pour bénéficiaire le Président Francis DIDIER, la somme s'est élevée à 3800 euros.

La deuxième convention concerne la rémunération allouée à certains membres du comité directeur, Monsieur DIDIER, Monsieur GAUBARD et Monsieur ROMAN. Monsieur DIDIER a perçu des salaires bruts de 36000€, Monsieur GAUBARD 14000€ et Monsieur ROMAN 3500€.

La convention suivante concerne la mise disposition d'un appartement pour les membres du comité directeur, les charges se sont élevées à 28000 euros.

Les conventions concernant les aides et les ristournes accordées aux ligues et aux départements, ainsi que la vente des passeports ont été distribuées sous forme de tableaux aux membres de l'assemblée.

**RESOLUTION N°7 AGO** : Après lecture du rapport spécial par le commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les conventions spéciales mentionnées dans le dit rapport.

Résultat des votes :

- Contre : 0

- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 13

### Quitus au Trésorier et aux membres du comité directeur

---

**RESOLUTION N°8 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne quitus, dans leur gestion, au Trésorier et à tous les membres du comité directeur.

Résultat des votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 14

### Proposition d'affectation du résultat en fonds associatifs

---

**RESOLUTION N°9 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition du comité directeur d'affecter le résultat de cet exercice en fonds associatifs.

Résultat des votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 15

### Montant de la licence fédérale pour la saison 2013 - 2014

---

Sur la question du montant de la licence fédérale, un échange s'installe.

Questions :

- Le Président nous a promis, et je l'en remercie, que si l'on effectuait la prise de licence en ligne, les départements gagneraient 0.5 euros. Pourquoi ne pas augmenter la licence de 50 centimes, ce qui ferait 1 euro pour les départements ?

- Président de département, si l'on me propose de l'argent je l'accepte avec plaisir pour pouvoir organiser des manifestations. Mais il me semble que l'on avait prévu une augmentation tous les deux ans. Comme la licence a augmenté l'année dernière, il faut attendre la saison prochaine pour l'augmentation d'un euro, destiné aux départements. Il serait peut-être possible de couper la poire en deux. Depuis plusieurs années il reste 50 centimes qui flottent, qui doivent aller à l'aide au développement au niveau des ligues. Ne pourrait-on pas décider, en assemblée générale, de l'affecter dès le mois de septembre aux départements ? Cela permettrait aux comités d'avoir une avance.

Réponse : Il n'y a pas 50 centimes qui flottent, mais 50 centimes qui doivent aller aux ligues une fois qu'elles ont rempli la lettre de mission. Elles ont quatre euros. L'assemblée générale est décisionnaire.

Nos Présidents de ligue pourraient faire cet effort cette saison, ce qui serait très apprécié par les Présidents de département. Peut-on faire un vote à main levée ?

Réponse : Quatre euros sont affectés à la ligue, un euro aux départements. Si vous voulez augmenter le prix de la licence, c'est une décision à prendre en assemblée générale. Mais ce n'est pas à l'assemblée de décider des arrangements faits en ligues.

Chaque année, j'entends les Présidents de clubs et les licenciés dire que la licence augmente mais qu'ils ne voient pas de retour sur investissement. Si l'on décide d'augmenter tous les deux ans, il faut aussi regarder ce que font les autres fédérations (judo, taekwondo). On ne peut pas se permettre, à mon avis, de trop augmenter. L'année où l'on avait augmenté d'1.5 euros, les départements ont eu un euro. Il était donc resté 50 centimes. Le Président avait dit qu'ils iraient au développement des ligues. Ne pourrait-on pas prendre la décision d'affecter ces 50 centimes aux départements cette saison, en attendant l'augmentation la saison prochaine.

Hocine DEHAS (Comité des Ardennes) Financièrement, d'un département à l'autre, nous ne sommes pas tous égaux. Géographiquement, au niveau de certaines régions, les manifestations les plus importantes se font au niveau de la ligue. Par exemple, si on veut organiser un championnat de département, on a 25 candidats. Va-t-on défrayer, bloquer des installations pour 25 personnes ? Non, on reporte, on regroupe. C'est une manière d'économiser. Ce qui serait équitable, ce serait de faire des économies. On pourrait augmenter cette année la licence, et pour la saison prochaine, préciser qu'à titre exceptionnelle l'augmentation serait consacrée exclusivement aux départements. Si l'on diminue le budget des ligues, cela va se répercuter sur le défraiement des bénévoles. C'est déjà très difficile de trouver des

encadrants. Je comprends qu'il faille de l'argent pour fonctionner, mais je suis contre enlever ce qui est acquis au niveau des ligues. Mais posons-nous la question, au niveau du département, car c'est bien au niveau des départements que se fait le recrutement. Les départements ne doivent pas être placés au second rang. On a toujours cette impression qu'on parle de Fédération et de ligues, en oubliant les départements.

Jean-Luc HAVEZ (comité de la Haute-Saône) : Avec mes 400 licenciés, je n'ai pas les moyens de m'acheter un ordinateur. Mais ce problème ne peut pas être abordé n'importe comment. Cela fait des années qu'on le dit, certains départements ont 3000 licenciés, dans d'autres moins de 500. Nous sommes pourtant tenus de faire comme les autres, d'organiser des championnats départementaux. On se débrouille, on se prête du matériel. Une augmentation de 50 centimes ne va pas changer la vie du comité. Mais ne pourrait-on pas demander au comité directeur, avec une commission, de travailler sérieusement plutôt que de déshabiller la ligue pour habiller le département, ou vice-versa, essayer de trouver un équilibre qui permette à un département d'avoir une base minimum pour fonctionner. Certains conseils généraux le font. Même pour un sport avec peu de licenciés, ils offrent un socle de 400 / 500 euros, puis x par licence. Il y a des charges fixes, des seuils en deçà desquels on ne peut pas travailler. Je suis trésorier de la ligue, j'ai conscience que déshabiller la ligue ne fonctionne pas, et qu'on ne peut pas habiller un département de 400 licenciés avec 50 centimes par licence. Je voudrais une vraie réflexion de fond, sur les charges réelles d'un département pour assurer le minimum, à savoir l'organisation des championnats départementaux.

CHEVALIER Michel (Loire Atlantique) : Ce problème est récurrent depuis plusieurs années. Les différents Présidents de comités départementaux relatent les difficultés qu'ils rencontrent, notamment les difficultés économiques. La fédération a œuvré pour donner aux départements de plus en plus de missions. Les comités ne sont pas tous logés à la même enseigne. Mais il faut travailler en bonne intelligence sur la répartition de la licence. Effectivement je pense qu'un groupe de travail devrait être créé sous l'égide de la fédération pour réfléchir à cette problématique. Un euro aujourd'hui n'est plus suffisant. Au niveau des régions, dans certaines ligues il y a une rétrocession d'un euro, de 50 centimes, envers les départements, en fonction d'un cahier des charges établi. Les bénévoles ont des difficultés, ils risquent de se lasser de rencontrer encore et encore ces mêmes problématiques.

Réponse : On s'est quelque peu éloigné du sujet. L'ordre du jour est le maintien du prix de la licence. On s'aligne aussi sur les autres arts martiaux. La dernière fois on s'était entendu sur une augmentation tous les deux ans. La prochaine augmentation d'un euro sera pour les départements. En faisant des économies bien ciblées, on peut mettre en place des actions pour les

départements. Il faudrait bien sûr réfléchir sur le fonctionnement d'un département qui a 4000 licenciés et d'un autre qui en a 400. C'est la même logique que pour les grades. On a ouvert les grades et on encourage les départements à prendre les premiers grades, pour répondre à la demande du licencié. On est conscient qu'en dessous de 1200 licenciés, il devient compliqué d'organiser des passages de grade. Le passage de grades est à la fois lié au nombre de licenciés, et au nombre de personnes gradées. On pourrait réfléchir pour les départements avec peu de licenciés, afin de trouver une autre aide.

Sur le prix de la licence rétrocédé aux ligues et départements, il faut aussi compter l'assemblée générale, le rassemblement des Présidents de ligues et comités départementaux, le rassemblement des directeurs techniques de ligues et de l'école des cadres et de la réunion des responsables des grades. Sur de telles choses, on pourrait débattre et faire des choix, s'il y a des économies à faire.

Dans les départements, vous avez des missions ciblées, tout comme les ligues. Si vous développez une mission qui n'est pas de votre compétence, il ne faut pas se plaindre des difficultés rencontrées. Il faut une politique commune, tous les Présidents de comités départementaux doivent être acteurs. La ligue est un animateur, elle doit savoir partager avec les départements. Dans ce cadre, au sein de la ligue, on peut s'entraider.

Concernant le DAF, il a été mis en place pour répondre au plus proche du département. C'est à l'école des cadres de se déplacer. Cela est une aide également.

**RESOLUTION N°10 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient le montant de la licence délivrée par la fédération à 34 € pour la saison 2013/2014.

Résultat des votes :

- Contre : 1 (Gard)
- Abstention : 1 (Isère)
- Pour : majorité

## 16

### Montant des passeports sportifs pour la saison 2013 - 2014

---

**RESOLUTION N°11 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient à 20 € le montant des passeports sportifs adultes et à 12 € le montant des

passesports sportifs enfants délivrés par la fédération par l'intermédiaire des ligues pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

### Questions

William GRAF (Comité départemental du Gard) Pourquoi les départements ne vendraient pas les passesports à la place de la ligue ?

Réponse : Nous faisons des propositions du comité directeur. Il est convenu avec le Président que pour la prochaine olympiade, il y ait une réflexion sur l'aide donnée aux départements et aux ligues. Je vous propose donc d'accepter, ou de ne pas accepter les propositions. Le Président a l'intention de faire une réunion de réflexion sur l'ensemble de la gouvernance fédérale, avec les ligues et départements. Nous sommes conscients du problème.

## 17

### Montant des passages de grades pour la saison 2013 - 2014

---

**RESOLUTION N°12 AGO** L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient à 40 € le montant des passages de grades et à 110 € le montant des « carnets des grades » pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

### Questions :

Qu'est ce que le Carnet de grades ?

Réponse : La FFKDA est délégataire. Elle doit donc organiser les passages de grades pour les autres fédérations multisports, scolaires, universitaires. C'est pour cela que dans la commission spécialisée des grades, il y a 10 représentants de la fédération, et il y en a 6 des fédérations multisports, scolaires et universitaires, et 4 représentants de syndicats les plus représentatifs. Un licencié de la fédération multisports qui se présente pour un passage de grade à la fédération délégataire n'est pas obligé d'être licencié

de cette fédération. Le montant du carnet des grades est équivalent à 3 années de licence.

Cela peut également servir pour les disciplines associées, à faire légaliser des grades pour les groupes qui ne sont pas inscrit à la fédération et dont les pratiquants ne sont pas licenciés à la fédération.

Le passage de grade est totalement indépendant, c'est une mission de service public assurée par la fédération.

Les départements sont-ils toujours dans l'obligation d'organiser trois passages dans la saison ?

Réponse : Oui. Les ligues doivent organiser trois passages également. De plus en plus de département organisent des passages de grades avec peu de licenciés. La commission spécialisée des grades va se pencher sur cette problématique, pour éventuellement ramener cette obligation à 2 passages, et le troisième reviendrait à la ligue, afin de garantir les mêmes chances à chacun.

## 18

### Montants de la formation pour l'AFA et le DAF

---

**RESOLUTION N°13 AGO** : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient à 30 € le montant de la formation pour l'Attestation Fédérale d'Assistant et à 100 € le montant de la formation pour le Diplôme d'Animateur Fédéral pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 19

### Montant de l'inscription à l'école des cadres pour le passage du DIF

---

**RESOLUTION N°14 AGO** L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient à 250 € le montant de l'inscription à l'école des cadres pour le passage du Diplôme d'Instructeur Fédéral, pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 20

### Montant de la formation au QCP

---

**RESOLUTION N°15 : AGO**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, propose de maintenir à 550 € la formation au CQP pour un détenteur du diplôme d'instructeur fédéral.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 21

### Montant de l'homologation des grades pour la saison 2013-2014

---

**RESOLUTION N°16 : AGO**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient à 100 € le prix de l'homologation des grades, pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 22

### Montant de la formation de ligue pour le certificat de body karaté

---

**RESOLUTION N°17 : AGO**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, fixe à 100 € le prix de la formation de ligue relative au certificat body karaté, pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 23

### Montant de la cotisation fédérale pour les clubs AMV

---

#### **RESOLUTION N°18 : AGO**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, maintient à 100 € le prix de la cotisation fédérale demandée aux clubs d'arts martiaux vietnamiens, de krav maga et d'arts martiaux du sud-est asiatique pour la saison 2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

## 24

### Présentation et vote du budget prévisionnel

---

Le budget prévisionnel est fait par le bureau fédéral et entériné par le comité directeur. Le budget est fait sur la même base que les années précédentes, en tenant compte du réalisé de l'année passée et des choix budgétaires ou sportifs. Il a été fait sur la base d'une licence à 34 euros et sur un nombre prévisionnel de 223 000 licences. C'est un budget prudent, qui permet d'avoir une marge de manœuvre en cas d'augmentation du nombre de licences.

Les charges administratives sont en augmentation de 3%, principalement pour prévoir l'embauche de nouveaux salariés au niveau de la comptabilité et de l'informatique. Le budget fonctionnement est en augmentation de 2.9%. Les charges générales de la fédération sont en augmentation de 15%. La gestion financière et les achats restent identiques.

Les charges sportives : pour le haut-niveau il y a une baisse très importante, car sur le budget dernier il y avait les Championnats du monde. Pour l'environnement haut-niveau, la direction technique reste stable, comme les équipes techniques inter-régions. L'organisation nationale a augmenté de 0.25%. La structuration territoriale passe de 37000 à 47000 euros. Pour les coupes enfants, on a gardé les mêmes montants. Au niveau du développement service qualité, on a une augmentation de 35%, car sur l'exercice précédent nous avons annulé les séminaires. Pour le développement des activités médicales, le budget prévu est identique, comme pour

l'aide aux ligues et aux départements. Le budget est stable pour le karaté jujitsu. Pour les disciplines associées, on a une légère diminution car sur l'exercice précédent il y a les Championnats du monde Vovinam Viet Vo Dao.

Le tableau récapitulatif montre une baisse des produits du fait de l'absence des recettes des Championnats du monde, une hausse des charges administratives, une baisse sur les charges sportives, hausse de la dotation des amortissements.

Le budget montre une prévision d'excédent de 205 600 euros.

### **RESOLUTION N°19 : AGO**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel pour la saison

2013/2014.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

Le Trésorier Général Michel GAUBARD s'adresse à l'assemblée. Ce rapport est son dernier. Il souhaite succès à la fédération et de grands projets. Il reste dans le karaté en tant que Président de la Ligue des Pays de la Loire.

## 25

### Constitution d'un comité départemental

---

### **RESOLUTION N°20: AGO**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de constituer au sein de la ligue Côte d'Azur, un comité départemental des Alpes Maritimes.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité

Ce comité avait été dissout par son ancien Président, Monsieur CHIARLA. Un nouveau comité a été constitué. Seule l'assemblée générale peut se prononcer sur la sortie ou l'entrée d'une ligue ou d'un comité départemental.

## 26

### QUESTIONS DIVERSES

---

- Le Président de ligue et le Président de comité départemental travaillent conjointement. J'aimerais qu'une commission soit mise en place, afin de trouver des bases de travail pour avancer. A la fin de l'olympiade, on pourra voir le chemin parcouru. Je pense qu'il faut conserver le DAF, mais il faut le réformer. Il faut permettre à celui qui obtient son DAF d'enseigner sous couvert du professeur en son absence, et éventuellement lui permettre de passer un DIF,... Il y a de nombreuses pistes à creuser.

Réponse : Il y aura une réunion des Présidents de Ligues et comités départementaux prochainement. On y fera, comme dans le passé, des ateliers sur différents sujets.

- William GRAF (Comité du Gard) : Dans mon programme, une de mes propositions était de décentraliser le deuxième DAN pour les départements qui peuvent l'assumer et l'assurer. J'avais également proposé de tirer profit de la revue officielle du Karaté pour assurer des cours à différents niveaux, avec d'avantage de pédagogie et de partie technique. Tout le potentiel de cette revue n'est pas assez exploité. J'aurais aimé que les Présidents de comités départementaux soient représentés dans le comité directeur.

Réponse : Les membres de l'assemblée ont les propositions dans les candidatures. Comme l'a dit le Président, il y aura une réunion des Présidents des ligues et des départements. On compte sur vous pour avoir des idées nouvelles, afin que nous les mettions en place tous ensemble. Les ligues et les départements ne peuvent pas fonctionner les uns sans les autres.

En l'absence d'autres questions diverses, le Président clôt l'assemblée générale.